

## 22003 - Son fils veut épouser une fille qu'il a connue grâce au « chat »

### La question

Mon fils âgé de 21 ans a fait grâce au « **chat** » la connaissance d'une fille qui vit dans une autre ville. Ensuite, il a commencé à la contacter par téléphone et ils ont fini par nourrir de l'admiration l'un pour l'autre. Au bout de quelques mois, leurs relations ont évolué de sorte qu'ils se sont mis d'accord pour se marier. Pourtant, ils ne se sont jamais rencontrés – d'après ce qui m'a été dit. Et puis il m'a chargé de demander pour lui la main de la fille en question. Signalons qu'au début, il ne m'avait dit qu'il avait fait la connaissance de la fille grâce au « **chat** ». Bien au contraire, il avait eu recours à sa tante et l'avait informée du contact et demandé à la tante de prétendre avoir connu la fille grâce à une ancienne camarade d'école et de prendre contact avec la mère de la fille pour l'informer que sa famille voulait faire la connaissance de la sienne pour préparer la demande de la main de leur fille. Ce que la tante a fait.

Quant à moi, j'ai refusé catégoriquement la demande de mariage pour plusieurs raisons :

Premièrement, la méthode qu'il a employée pour entrer en contact avec la fille n'est pas légitime.

Deuxièmement, il ne connaît pas grand chose sur sa moralité et ne la connaît qu'à travers des communications téléphoniques.

Troisièmement, il m'a menti dès le début et a eu recours à sa tante dans une affaire très sensible qu'il devait garder secret même pour les plus proches jusqu'à sa conclusion avant de l'annoncer aux autres.

Quatrièmement, nous appartenons – Dieu merci – à une famille conservatrice et la méthode utilisée pour entrer en contact avec la fille est incompatible avec nos principes et valeurs et

surtout nos habitudes et traditions.

En somme, son état me plonge dans la perplexité puisqu'il est entrain de régresser dans ses études universitaires et il préfère désormais s'isoler. Pourtant, il était auparavant excellent dans ses études. Chaque fois que nous avons tenté de l'amener à cesser de penser à cette affaire et de concentrer son attention sur ses études, il persiste à dire que notre acceptation de son mariage avec la fille en question est le seul moyen de lui rendre son bonheur et que nous devrions bien accueillir cette fille là et l'admirer.

Que pensez-vous de cette affaire ?

### La réponse détaillée

Ce problème et beaucoup d'autres confirment la justesse de l'appel lancé par de nombreux préédicateurs et réformateurs en faveur de la surveillance stricte de la manière dont nos enfants utilisent internet et les mettre en garde contre la participation à des dialogues engageant des hommes et des femmes à travers le « **chat** » parce que cela est la source d'une tentation certaine et peut susciter d'autres contacts et rencontres...

Nul doute que votre fils a commis une erreur en entrant en contact avec une femme étrangère qui ne lui est interdite. Il a aussi commis une erreur en vous mentant et en révélant l'affaire à sa tante.

Cependant nous n'approuvons pas le refus de ce mariage surtout s'il s'avère que votre fils est fortement attaché à cette fille. Cela pour plusieurs raisons :

Premièrement, il n'est pas dit que toute fille qui se comporte de cette manière peut être jugée perverse ou mal élevée ou de mauvaise moralité. Car ça peut résulter d'un faux pas de sa part comme c'est le cas de votre fils.

Deuxièmement, le repli sur soi et la régression dans les études constatés chez votre fils peuvent résulter de son amour profond pour cette fille. Le seul remède pour ce cas reste la mariage avec la personne bien aimée. Selon un hadiht rapporté par Ibn Madja (n° 1847), « **il (le Prophète) ne**

**voyait pour les amoureux une autre solution que le mariage »** (déclaré authentique par al-Albani dans Sahihi Sunani Ibn Madja).

Troisièmement, l'ignorance du fils à propos de la moralité de la fille peut être corrigée grâce à une enquête portant sur sa personnalité.

C'est pourquoi nous pensons que vous devriez chercher à connaître cette fille et l'état de sa famille. Si ses qualités ne donnent pas satisfaction, votre fils aurait une excuse valable pour cesser de penser à elle. Si une investigation dûment menée révèle que son état et celui de sa famille sont satisfaisant, rien n'empêche votre fils alors de l'épouser. Ceci n'est pertinent qu'au cas où vous seriez conscient du fort attachement de votre fils à cette fille et de son désir réel de l'épouser comme nous l'avons dit plus haut. Mais s'il ne s'agit que d'une idée qu'il approuve et s'il n'est très fortement attaché à la fille et si vous maintenez votre refus, mais aidez-le à trouver une fille d'une moralité éprouvée donc pieuse et chaste. Que sont nombreuses les vertueuses et chastes qui n'ont pas eu des relations sexuelles coupables avec les hommes et ne sont pas exposées à la tentation!

Cherchez refuge auprès d'Allah le Très Haut pour qu'il vous inspire. Cherchez assistance à travers l'emploi de la prière de consultation pour traiter toute affaire qui vous préoccupe. Allah le sait mieux.